

Budget 2014 : l'ADRIQ salue l'annonce d'investissements significatifs dans le domaine de la recherche et de l'innovation par le gouvernement fédéral

MONTREAL, le 14 février 2014 - Suite à la présentation du budget fédéral le 11 février dernier, l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) accueille favorablement les mesures annoncées concernant la recherche et l'innovation.

L'ADRIQ salue notamment les mesures suivantes qui encouragent nos entreprises canadiennes à devenir plus concurrentielles tant au niveau national que international :

- **Les investissements significatifs dans le domaine de la recherche et de l'innovation :** l'ADRIQ se réjouit des investissements annoncés notamment via la création d'un nouveau Fonds de recherche pour les établissements postsecondaires, « Apogée canada » qui représente un investissement de 1.5 milliard sur une période de 10 ans. Nous soutenons en effet l'importance de maintenir et élargir nos « intensités de recherche ». Tout comme l'Acfas le soulignait récemment, nous relevons l'intention du gouvernement de réviser et de bonifier le Programme des coûts indirects de recherche (PCI).
- **Le soutien de l'entrepreneuriat :** l'ADRIQ encourage, notamment grâce à son réseau d'accompagnement de plus de 200 spécialistes, l'aide aux entrepreneurs. Nous soutenons donc la mesure prise en faveur d'un mentorat intensif auprès de ces derniers.
- **Actions en faveur de l'accès au marché :** l'ADRIQ pense que soutenir et encourager les étapes liées à la mise en marché d'une innovation en vue d'en favoriser son adoption par le marché, est une priorité. Cela passe notamment, comme annoncé dans le budget fédéral, par un allègement du fardeau administratif.

L'ADRIQ est heureuse de constater qu'une place particulière a été accordée au domaine de la recherche et de l'innovation dans le Budget fédéral 2014 et souhaite que l'innovation soit considérée comme un levier de croissance à part entière, indispensable à la compétitivité de nos entreprises dans le contexte économique mondial. « L'ADRIQ se réjouit des investissements présentés, notamment au niveau du fonds dédié à la recherche, toutefois, à l'instar du MESRST au niveau provincial, nous souhaiterions que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour bonifier le programme des frais indirects de recherche » de conclure Jean-Louis Legault, président-directeur général de l'ADRIQ.

À propos de l'ADRIQ

Depuis 35 ans, nous animons une vaste association d'affaires, unique et influente, pour soutenir et promouvoir l'innovation au Québec.

Nous travaillons de concert avec l'industrie, les chambres de commerces, les organismes d'aide économique ainsi qu'avec les divers paliers gouvernementaux afin de créer les conditions favorables en vue d'aider nos entreprises innovantes à rayonner, à être rentable et viable.

Pour y arriver, nous animons un réseau d'accompagnement, d'experts-conseils qui regroupe quelque 200 spécialistes permettant d'améliorer la compétitivité chez nos entreprises. Nous organisons des activités de réseautage/maillage en plus de fournir des études à saveur économique. Nous collaborons avec les centres de recherche, les universités, les centres d'expertises collégiaux en plus de sensibiliser nos jeunes à l'entrepreneuriat et à devenir curieux scientifiquement. A cet effet, l'ADRIQ a organisé plus de 4 000 visites et conférences scolaires. Bref, notre association rejoint efficacement plus de 8 000 décideurs / chercheurs / experts en innovation à travers le Québec.

Renseignements :

Caroline Ventézou

Responsable des communications corporatives

www.adriq.com

caroline.ventezou@adriq.com

514 337-3001, poste 108